

CMES AUDIT&CONSEILS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles

SARL A.F.S.P.

SARL au capital de 6 000 euros

Rapport du Commissaire à la transformation
sur la transformation de la SARL A.F.S.P.
en société par actions simplifiée

Siège social :
Chemin des Peupliers
13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

SARL au capital de 15 000 euros – RCS Pontoise 498 514 025
Siège Social : 2 rue des Chênes Emeraude 95000 Cergy APE : 6920Z – TVA FR64498514025
Tél : 01.30.31.33.50 – Fax : 01-30-31.33.56
Mail : c.marafon@cmesauditconseils.com

CMES AUDIT&CONSEILS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions des articles L. 224-3 du Code de commerce, par décision des associés en date du 12 novembre 2024, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

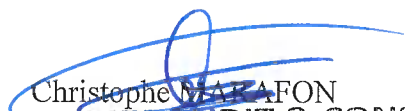
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cergy, le 5 février 2025

CMES AUDIT ET CONSEILS


Christophe MARAFON
CMES AUDIT & CONSEILS
2, Rue des Chênes Émeraude
Commissaire à la transformation
95000 CERGY
Tél.: 01.30.31.33.50
Fax: 01.30.31.33.56
RCS Pontoise: 498 514 025

SARL au capital de 15 000 euros – RCS Pontoise 498 514 025
Siège Social : 2 rue des Chênes Émeraude 95000 Cergy APE : 6920Z – TVA FR64498514025
Tél : 01.30.31.33.50 – Fax : 01-30-31.33.56
Mail : c.marafon@cmesauditconseils.com